

COMUE Université Côte d'Azur


Annexe n°12 à la NI du SIES
n°19.11 - Juillet 2019

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, quasiment tous les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI se sont regroupés en COMUE et associations d'établissements (ou sites contractuels, *annexe*), sur un territoire donné, autour d'un projet de formation et de recherche partagé. S'y sont rajoutés certains organismes de recherche, fondations et écoles.

La présente fiche de site contractuel fournit un état de l'emploi d'enseignement et de recherche impliqué dans le site, selon le périmètre en vigueur en février 2019 (*Sources*), y compris les personnels des organismes affectés à des unités mixtes.

Les statistiques présentées consolident les données de quatre dispositifs de collecte, selon le type d'établissement concerné : EPSCP (enseignants et BIATSS), organismes de recherche, Écoles et instituts hors tutelle MESRI et enfin les fondations de coopération scientifique (FCS), voir annexe.

L'emploi d'enseignement et de recherche regroupe l'ensemble des personnes travaillant comme enseignants, apportant un soutien à l'enseignement et/ou travaillant sur des projets de recherche et de développement (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens...), que ce soit à temps plein ou à temps partiel.

<p>COMUE Université Côte d'Azur Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 modifié</p> 	<p>Membres : Université de Nice Sophia Antipolis Observatoire de la Côte d'Azur (OCA) Ecole nationale supérieure d'art Villa d'Arson The sustainable design school SKEMA EDHEC Ecole supérieure de réalisation audiovisuelle</p> <p>Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA)</p> <p>Etablissements associés : Ecole supérieure de danse de Cannes Rosella Hightower CHU Nice CIRM centre national de recherche musicale Conservatoire national à rayonnement régional de Nice</p>
--	--

1. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université Côte d'Azur

Catégorie	Type d'établissement déclarant ¹	Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien	Emploi d'enseignement et de recherche		
		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble		Effectifs totaux	% dans le site	dont : structures et établissements dépendant du site à titre principal
Personnels permanents + non-permanents	EPIC et EPST	503	93	68	664	384	1 048	28	995
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	1 199	90	103	1 392	1 240	2 632	70	2 632
	Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	64	-	9	73	33	106	3	106
	Total site contractuel	1 766	183	180	2 129	1 657	3 786	100	3 733
dont permanents	EPIC et EPST	417	71	-	488	301	789	27	740
	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-
	EPSCP	1 157	41	-	1 198	787	1 985	69	1 985
	Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	64	-	-	64	32	96	3	96
	Total site contractuel	1 638	112	-	1 750	1 120	2 870	100	2 821

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

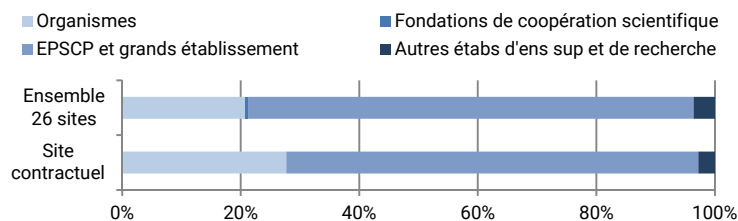
Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

La COMUE Université Côte d'Azur compte 3 790 personnels de recherche et d'enseignement, permanents ou non permanents : 1 770 chercheurs et enseignants-chercheurs, 180 doctorants et ATER rémunérés, 180 IGR et 1 660

personnels de soutien, dont 1 420 ITA-ITRF (hors IGR). Sur les 3 790 personnes, **3 730 dépendent du site à titre principal** (cf : note d'information n°19.10) et 60 travaillent dans des structures rattachées principalement à un autre site.

Les effectifs totaux se répartissent en : 1 050 dans les organismes, 0 dans les FCS, 2 630 dans les EPSCP et 110 dans les autres établissements d'enseignement supérieur. Relativement à la moyenne nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la **COMUE Université Côte d'Azur** comporte davantage d'effectifs dans les organismes de recherche (EPIC et EPST).

Répartition de l'emploi scientifique selon le type d'établissement



2. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université Côte d'Azur

Personnels permanents et non-permanents		Chercheurs, enseignants et équivalents				Personnels de soutien		Ensemble des personnels
Type d'établissement déclarant ¹	Etablissement déclarant	Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Effectifs	dont ITA, ITRF et contractuels assimilés	
EPIC et EPST	CNES	-	-	4	4	-	-	4
	CNRS	310	67	43	420	237	237	657
	INRA	35	15	4	54	73	73	127
	INSERM	132	9	16	157	68	68	225
	IRD	26	2	1	29	6	6	35
EPSCP	COMUE UNIVERSITE COTE D'AZUR	-	-	-	-	8	-	8
	NICE	1 159	84	89	1 332	1 161	965	2 493
	NICE OBSERVATOIRE	40	6	14	60	71	71	131
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴		64	-	9	73	33	-	106
Total site contractuel		1 766	183	180	2 129	1 657	1 420	3 786

1. voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

3. IGR des EPST et EPSCP

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

3. Les principales structures où les organismes de recherche rémunèrent des personnels en 2017

Personnels permanents et non-permanents

Université Côte d'Azur

Unité de recherche	EPSCP, CHU-CLCC, écoles tutelles de la structure	Organismes impliqués	Personnels rémunérés par eux
INSTITUT DE PHARMACOLOGIE MOLÉCULAIRE ET CELLULAIRE	NICE	CNRS, INSERM	156
INSTITUT DE BIOLOGIE VALROSE	NICE	CNRS, INSERM	141
INSTITUT SOPHIA AGROBIOTECH	NICE	CNRS, INRA	134
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE CANCER ET LE VIEILLISSEMENT, NICE	NICE	CNRS, INSERM	95
CENTRE MÉDITERRANÉEN DE MÉDECINE MOLÉCULAIRE	NICE	CNRS, INSERM	87
GEOAZUR	NICE, OBSV. COTE D'AZUR	CNES, CNRS, IRD	59
LABORATOIRE J-L LAGRANGE	NICE, OBSV. COTE D'AZUR	CNRS	57
INSTITUT DE PHYSIQUE DE NICE	NICE	CNRS	55
LABORATOIRE D'INFORMATIQUE, SIGNAUX ET SYSTÈMES DE SOPHIA ANTIPOLIS	NICE	CNRS	45
LABORATOIRE JEAN-ALEXANDRE DIEUDONNÉ	NICE	CNRS	33
URMIS	NICE, PARIS 7	CNRS, IRD	28
CULTURES ET ENVIRONNEMENTS. PRÉHISTOIRE, ANTIQUITÉ, MOYEN ÂGE	MIN. CULTURE, NICE	CNRS	25
OCA-GALILEE	OBSV. COTE D'AZUR	CNES, CNRS	20
LABORATOIRE DE PHYSIOMÉDECINE MOLÉCULAIRE	NICE	CNRS, INSERM	18
INSTITUT DE CHIMIE DE NICE	NICE	CNRS	15

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : enquête auprès des organismes, RNSR

4. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire à fin 2017

Université Côte d'Azur

Permanents et non-permanents				Répartition par domaines disciplinaires ERC (% en ligne) ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	%	Ecart / 26 sites ⁴	Sciences du Vivant et Environnement ⁵	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁶
EPIC et EPST	571	32	10	69	22	10
FCS	-	-	0	-	-	-
EPSCP	1 165	64	8	23	32	45
<i>Orientation recherche/enseignement ⁷ :</i>						
<i>uniquement enseignement</i>	174			70	27	3
<i>uniquement recherche</i>	12			-	-	100
<i>médecine et odontologie</i>	130			100	-	-
<i>enseignement et recherche</i>	849			47	38	15
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁸	73	4	1	-	-	100
Total site contractuel	1 809	100		37	27	36
Ecart / 26 sites ⁴				9,2	-10,7	1,4

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. total 26 sites sans double compte

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

5. yc Sciences Médicales

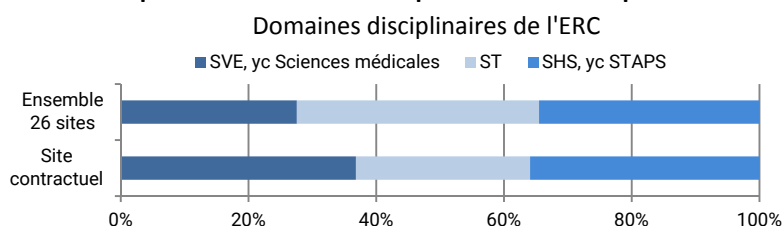
6. STAPS incluses

7. Orientation : recherche - DC et contractuels LRU non enseignants ; enseignement - 2nd degré, Lecteurs, Maîtres de langues

8. hors personnels d'enseignement, sans activité de recherche

Relativement à la structure nationale de l'enseignement et de la recherche publics, la COMUE Université Côte d'Azur est bien davantage orientée vers le domaine disciplinaire « Sciences du Vivant et Environnement ». Cela tient surtout à l'orientation des organismes de recherche vers ces disciplines et aussi à la place bien plus importante de ces établissements dans le site que dans la moyenne nationale.

Répartition des chercheurs par domaines disciplinaires



5. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire et établissement, en 2017

Université Côte d'Azur

Permanents et non-permanents			Domaines disciplinaires ERC ¹		
Type d'établissement déclarant ²	Etablissement déclarant	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue ³	Sciences du Vivant et Environnement ⁴	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁵
EPIC et EPST	CNES	4	3	1	-
	CNRS	353	200	115	38
	INRA	39	33	5	1
	INSERM	148	148	-	-
	IRD	27	9	2	16
EPSCP	NICE	1 141	250	369	522
	NICE OBSERVATOIRE	24	23	1	-
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁶		73	-	-	73
Total site contractuel		1 809	666	493	650

1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions

2. voir Annexe et définitions

3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline

4. yc Sciences Médicales

5. STAPS incluses

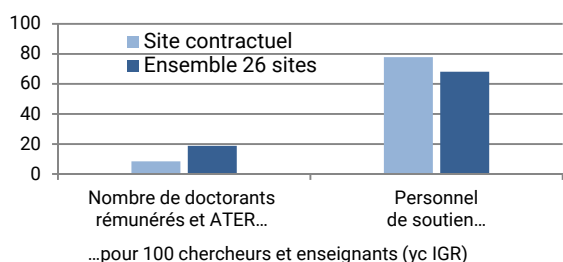
6. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

La COMUE Université Côte d'Azur compte 8 doctorants et ATER pour 100 chercheurs et enseignants et 78 personnels de soutien (hors IGR). Pour les doctorants et ATER, c'est bien moins que dans l'ensemble des 26 sites contractuels ; pour les personnels de soutien, c'est plus.

Indicateurs sur l'emploi scientifique à fin 2017



Sources et méthodes

Site contractuel

Les sites contractuels correspondent aux 19 COMUE et 7 associations d'établissements selon le périmètre en vigueur encore en février 2019 et avant certaines modifications de périmètres (création de l'Institut Polytechnique de Paris,...). Les informations complètes sur le cadre juridique de ces regroupements ainsi que leurs établissements membres ou associés sont accessibles depuis : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-et-scientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste_des_etablissements_membres_des_COMUE_et_des_associations

Quatre dispositifs de collecte consolidés

1. Enseignants des EPSCP : source DGRH (RHSUP-Info, enquête sur les enseignants non permanents), calculs SIES

Enseignants permanents : enseignants-chercheurs et corps assimilés, yc en santé, PRAG, en activité, surnombre ou détachement entrant. Les personnels détachés sortants, en disponibilité ou en position de congés sont exclus.

Enseignants non-permanents : Doctorants contractuels avec ou sans mission d'enseignement, ATER, enseignants invités, lecteurs et maîtres de langues, contractuels LRU, enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.

Sont exclus les personnels temporaires des disciplines médicales et odontologiques et les enseignants associés à mi-temps (qui sont tenus d'avoir une autre activité principale d'enseignement ou de recherche, souvent dans un autre établissement ESR).

2. BIATSS des EPSCP : source DGRH (annuaire Poppee ITRF, enquête Agents non titulaires), calculs SIES. Sont comptés les personnels titulaires et les contractuels sur missions permanentes.

3. L'enquête pilote du SIES sur l'emploi d'enseignement et de recherche rémunéré dans les structures et implantations des organismes.

L'enquête interroge les 17 principaux organismes : les 8 EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD et IRSTEA), 7 EPIC (BRGM, CEA-civil, CIRAD, CNES, IFPEN, Ifremer et ONERA) et les instituts Curie et Pasteur-Paris. Elle recueille des données d'emploi **au niveau des unités de recherche (et de service et de recherche) des organismes, chaque unité, laboratoire, étant alors affectée par l'organisme à un ou plusieurs sites contractuels** (tableau 1, ligne EPST et EPIC). Notamment, les effectifs de l'organisme affectés dans des unités sous tutelle d'une université membre d'un site sont réputés relever de ce site, même si l'organisme n'en est pas membre officiel. A noter que **les sites déclarés par les organismes ont été vérifiés avec les informations disponibles dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR)**. Les personnels rémunérés sont

6. Effectifs de doctorants rémunérés et ATER

Université Côte d'Azur

Type d'établissement déclarant	Nombre de doctorants rémunérés et ATER	% doctorants / total chercheurs et enseignants ¹	% doctorants, ensemble 26 sites
EPIC et EPST	68	10	11
FCS	-	-	47
EPSCP	103	7	21
Autres étabs d'enseignement supérieur et de recherche ²	9	12	26
Total	180	8	19

1. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; IGR inclus

2. hors personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

ainsi comptés dans leur structure d'affectation principale et le site correspondant ; y compris ceux mis à disposition au sein d'un autre organisme (ex : personnels du CNRS en MAD dans une unité INSERM), et hors personnels sans affectation ou en détachement.

Les données par site contractuel ne sont pas encore disponibles pour le CEA, l'Institut Curie et l'Inria.

4. Écoles hors tutelle MESRI (majoritairement publiques, mais aussi privées, hors Ecoles relevant de la culture – architecture, ...), **fondations de coopération scientifique (FCS), et ANSES**, pourvu qu'ils soient membres des (ou associés aux) sites : les données proviennent de l'enquête RD 2016 du SIES.

Pour les établissements déclarant des implantations dans plusieurs académies, seuls les effectifs rémunérés de l'académie ont été comptés. Les FCS financent des postes principalement en universités, surtout des doctorants.

En raison de l'objectif de l'enquête R&D, les personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement (sans activité de recherche) ne sont pas comptés. A l'inverse, certains enseignants actifs dans plusieurs établissements/écoles sont susceptibles d'avoir été comptés plusieurs fois. La résultante de ces deux biais opposés peut être une légère surestimation ou sous-estimation des effectifs. Les résultats pourraient être affinés à l'aide d'un dispositif plus adapté.

Enfin, les personnels des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) n'ont pas été comptés en tant que tels. En effet, une part importante des enseignants est constituée d'enseignants universitaires déjà recensés par la DGRH.

Définitions

Chercheurs : Conformément aux règles internationales du manuel de Frascati, il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Domaines disciplinaires d'enseignement et de recherche de l'European Research Council (ERC) : ces domaines correspondent aussi à ceux de la nomenclature du HCERES. Les chercheurs ayant une activité de pilotage de R&D sont répartis selon les disciplines de leur unité ou de leur organisme.

Emplois non-permanents au sein des organismes : CDD, contrats aidés, vacataires et volontaires civils et militaires, hors fonctionnaires accueillis, voir l'Etat de l'emploi scientifique, synthèse et chapitre III.

Pour en savoir plus : L'Etat de l'emploi scientifique – édition 2018

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « statistiques et analyses »